



DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Commune de	N° dossier :
Date d'arrivée du dossier :	Date du contrôle :

Formulaire à retourner au :
Service Public d'Assainissement Non Collectif
Communauté de Communes Bugeat-Sornac
Le bourg
19 170 St Merd les Oussines

Demandeur

Nom et prénom : téléphone :
Adresse complète : e-mail :
.....
 propriétaire locataire

Nom du concepteur : Tél :
Nom de l'installateur : Tél :

Définition du projet

Nature du projet : construction neuve réhabilitation de l'existant

adresse d'implantation de la construction :
Commune : Section et n° de cadastre :
n° de CU ou de PC :

Caractéristiques de l'habitation :

<input type="checkbox"/> habitation individuelle		<input type="checkbox"/> autres (restaurant, gîte, camping...)
Résidence : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> principale <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> secondaire		Type d'activité :
Nombre de personnes :		Nature des rejets :
Nombre de pièces principales :		Capacité d'accueil :

Caractéristiques du terrain et de son environnement :

Caractéristiques du terrain

Surface totale du terrain :
Superficie disponible pour l'assainissement :
Nature de cette surface disponible (pelouse, friche, culture, arbres...):
Pente de terrain prévue pour l'assainissement : < 5 % 5 à 10 % > 10 %

Nature du sol à 1 m de profondeur : terre végétale sable argile roche autre.....

Nature du sol à 0, 5 m de profondeur : terre végétale sable argile roche autre.....
 présence d'eau à moins d'un mètre de profondeur

Environnement

Le terrain est-il situé dans une zone sensible :

œ proximité d'un cours d'eau ou ruisseau : oui non
œ baignade : oui non
œ périmètre de protection de captage d'eau potable : oui non

Présence d'un point d'eau privé (puits ou forage) : oui non
œ est-il destiné à la consommation humaine : oui non
œ Distance par rapport au traitement : < 35 m > 35 m

Destination des eaux pluviales : réseau de surface infiltration sur la parcelle autres.....
(fossé, caniveau)

Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit.

Dispositif d'assainissement projeté

Dispositif de pré-traitement des eaux usées :

Les eaux ménagères et les eaux vannes (WC) sont-elles prétraitées ensemble : oui non
 fosse toutes eaux volume:
 fosse septique (réhabilitation) volume:
 bac à graisses volume:
le bac à graisses reçoit-il les eaux de cuisine uniquement : oui non
 préfiltre volume :
 autres :

Le projet doit comporter obligatoirement une ventilation d'entrée d'air et une ventilation d'évacuation des gaz de fermentation (sortie de fosse) indépendantes de diamètre 100 mm. Elles sont espacées d'au moins 1 mètre sur le toit. La ventilation d'évacuation doit être équipée d'un extracteur statique ou éolien et située au minimum à 40 cm au dessus du faîtage.

Dispositif de traitement des eaux usées :

Dispositif assurant l'épuration et l'évacuation par le sol

tranchées d'épandage à faible profondeur nombre : longueur unitaire :m
longueur totale :m
 lit d'épandage à faible profondeur largeur :m longueur :m
 filtre à sable non drainé largeur :m longueur :m surface :m²
 tertre d'infiltration largeur :m longueur :m surface au sommet :m²

Dispositif assurant l'épuration des effluents

filtre à sable vertical drainé
largeur :m longueur :m surface :m²
Préciser le lieu de rejet et joindre l'accord de déversement :
 filtre à sable horizontal drainé
largeur :m longueur :m surface :m²
Préciser le lieu de rejet et joindre l'accord de déversement :
 autre :

Engagement du pétitionnaire

Le pétitionnaire s'engage :

- ☞ à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable,
- ☞ à adresser la déclaration d'intention de commencer les travaux au service cité en première page,
- ☞ à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé,
- ☞ à recouvrir l'installation qu'après avis du service d'assainissement sur sa conformité,
- ☞ à assurer le bon état de fonctionnement de son installation.

Fait à le signature :

Avis du technicien du Service Public d'Assainissement Non Collectif

- Avis favorable Avis favorable sous réserve Avis défavorable

Observations :

.....
.....
.....
.....

Fait à le signature :

ACCORD DU MAIRE

- Favorable Favorable sous reserve Défavorable

Observations :

.....
.....
.....

Fait à le signature :

Pièces à fournir :

1 - le formulaire dûment rempli

2 - le plan de situation (carte IGN, carte Michelin...) échelle 1/ 5 000 à 1/ 25 000

le lieu du projet doit être annoté sur le plan.

3 - le plan cadastral

4 - le plan de masse échelle 1/ 50 à 1/ 500

Il doit permettre de situer le projet sur l'unité foncière :

- œ distances du traitement par rapport à la limite de parcelle, aux arbres, à l'habitation,
- œ position de chaque élément constituant le système d'assainissement (fosse toutes eaux, bac à graisses, préfiltre, regards, filière de traitement, évacuation) et distances entre l'habitation et chacun de ces éléments,
- œ pente du terrain ainsi que son orientation,
- œ position de la voirie, des réseaux,
- œ position des puits, cours d'eau, mare ou fossé,
- œ les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées...),
- œ les voies de passage de véhicules.

Dans le cas d'une réhabilitation, si vous souhaitez conserver des éléments existants, mentionnez le sur ce plan.

5 – Si une étude de définition de filière ou une étude de sol a été réalisée, joindre une copie du rapport.

6- le relevé de propriété

Si vous êtes locataire, fournir une autorisation du propriétaire avec le relevé de propriété.

**Le contrôle donne lieu à perception d'une redevance de 120 euros décomposée comme suit :
Contrôle de conception : 60 euros et contrôle des travaux : 60 euros.**

Pour tout renseignement, contacter Sandrine Delamour au :

Service Public d' Assainissement Non Collectif

Communauté de Communes Bugeat-Sornac

Le bourg

19 170 St Merd les Oussines

tél : 05.55.95.31.88. fax : 05.55.46.06.33.

e-mail : sandrine.delamour@millevachesaucoeur.com